



SÉCURITÉ ET CIVISME

Opération Tranquillité Vacances

Publié le 23 mars 2023

Opération Tranquillité Vacances

Vous partez quelques jours loin de chez vous ? Pour éviter de vous faire du souci pendant vos vacances, la gendarmerie du Croisic met en place l'opération Tranquillité Vacances.

Pour en bénéficier, il vous suffit de remplir le modèle de document joint réalisé par la gendarmerie du CROISIC dans le cadre de la surveillance des habitations en l'absence de leurs propriétaires.

Une fois complété, le document est à adresser :

- soit en main propre ou par courrier directement à la gendarmerie du CROISIC : 20 rue BECQUEREL, 44490 LE CROISIC
- soit par mail à : cob.guerande@gendarmerie.interieur.gouv.fr



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
[accueil@mairie-](mailto:accueil@mairie-batzsurmer.fr)

Conformité RGA
Non conforme 02 40 23 92 25